



Conditions de participation à la « Promotion 18V » de Robert Bosch AG

La participation à la « Promotion 18V » (ci-après dénommée « **Promotion** ») implique l'acceptation expresse des présentes conditions de participation.

1. Objet des conditions de participation et organisateur

- (1) Les présentes conditions de participation régissent les conditions de participation et le déroulement de la promotion.
- (2) L'organisateur de la promotion est

Robert Bosch AG Widistrasse 9
4528 Zuchwil, Suisse

(ci-après dénommé « **Bosch** »).
- (3) L'agence PORTICA GmbH Marketing Support, Von-Galen- Strasse 35, 47906 Kempen, Allemagne, ainsi que l'agence VEBO Genossenschaft, Oberhofstrasse 1, 4500 Soleure, Suisse, (envoi des produits cadeaux) (toutes deux dénommées ci-après « **Agence** »), sont mandatées par Bosch et participent à la mise en œuvre de la présente promotion.
- (4) Cette promotion n'est en aucun cas liée à Facebook ni à Instagram, ni sponsorisée, soutenue ou organisée par Facebook. Facebook et Instagram ne sont ni l'un ni l'autre les interlocuteurs de cette promotion. Le destinataire des données et des informations fournies par le ou les participants est Bosch, et non Facebook ni Instagram.

2. Période promotionnelle

La promotion est valable du 01/04/2025 (minuit) au 31/05/2025 (minuit)
(ci-après dénommée « **période promotionnelle** »).

3. Participation

- (1) Pour participer à la promotion, procédez comme suit :
 - a) Pendant la période promotionnelle, achetez en ligne ou en magasin (en Suisse) des outils électroportatifs 18V ou des outils de jardinage 18V pour bricoleurs de la gamme Bosch Home & Garden (ci-après « **produits en promotion** »). Suite à votre achat, recevez un produit cadeau, dont la valeur varie selon le montant total de vos achats, produits en promotion et TVA incluse (ci-après « **Valeur facturée** ») :
 - pour une valeur facturée inférieure à 200 CHF, recevez un produit cadeau de catégorie A ;
ou
 - pour une valeur facturée de minimum 200 CHF, recevez un produit cadeau de catégorie B.

- (b) Les produits d'occasion ou de seconde main, ainsi que les produits ci-après, sont exclus de la participation à la promotion :

Indego XS 300	0.600.8B0.033
Indego S 500	0.600.8B0.232
Indego M 700	0.600.8B0.203
Indego S+ 500	0.600.8B0.830
Indego M + 700	0.600.8B0.930
UniversalLamp 18	0.603.9A1.150
UniversalLamp 18	0.603.9A1.100
EasySpotLight 18V-400	0.603.9A1.200
UniversalWorkLight 18V-2100	0.603.9A1.300

- (c) Pour atteindre la valeur facturée, vous pouvez compléter l'achat de produits en promotion par l'achat de kits de démarrage 18V et/ou de batteries 18V pour les produits en promotion. Cependant, vous devez faire figurer au moins un outil électroportatif 18V ou un outil de jardinage 18V pour bricoleurs de Bosch Home & Garden participant sur la même facture.
- (2) Enregistrez le produit en promotion au plus tard avant le 07/06/2025 (minuit) sur le site promotionnel via le lien suivant www.bosch-diy.com/mybosch ou scannez le code QR figurant sur les dépliants publicitaires correspondants. Une fois votre inscription finalisée, les promotions disponibles s'affichent. Pour participer à cette promotion, cliquez sur le bouton « Appliquer la promotion » pour participer conformément au paragraphe suivant (4). Pour participer à la promotion, créez un profil utilisateur Bosch DIY personnel. Votre participation à la promotion entraîne la création de votre profil utilisateur Bosch DIY personnel si ce dernier n'est pas déjà créé. Pour plus d'informations sur Bosch DIY, consultez les Conditions Générales d'Utilisation ici : <https://www.bosch-pt.com/ptlegal-pages/de/ptde/de/oneux/termsfuse/>.
- (3) Les produits en promotion permettant d'obtenir un produit cadeau de catégorie A ou B doivent être achetés en même temps et figurer sur une seule et même facture. Vous ne pouvez pas combiner plusieurs factures pour atteindre la valeur facturée requise décrite au point 3. (1) a).
- (4) Téléchargez une copie de la facture/du justificatif d'achat du produit en promotion. Assurez-vous que la facture indique clairement le produit en promotion acheté ainsi que la date d'achat.
- Saisissez le numéro de série et le numéro de commande du produit en promotion, la date d'achat, le lieu d'achat et votre adresse de livraison en Suisse, puis validez le processus de participation.
- (5) Les produits en promotion doivent être achetés pendant la période promotionnelle. Seule la date de facturation est valable pour déterminer si l'achat a été effectué pendant la

période promotionnelle. Si la date de facturation se situe en dehors de la période promotionnelle, vous devez apporter la preuve que le produit en promotion a bien été acheté pendant la période promotionnelle.

- (6) Vous devez vous inscrire à la promotion au plus tard 7 jours après la fin de la période promotionnelle.

4. Produits cadeaux et livraison

- (1) Toute personne participant à la promotion et remplissant les conditions énoncées aux points 3 et 5 recevra un produit de catégorie A ou B dans un délai de 4 à 8 semaines à compter de la fin de la période d'inscription, en fonction de la valeur de la valeur facturée :
 - (a) Catégorie A : si la valeur facturée selon le point 3. (1) est inférieure à 200 CHF, TVA comprise, la personne participant reçoit gratuitement une batterie Bosch 18V (2,5 Ah) (référence 1.600.A00.5B0).
 - (b) Catégorie B : pour une valeur facturée selon le point 3. (1) supérieure ou égale à 200 CHF TTC, la personne participant reçoit gratuitement une batterie Bosch 4,0 Ah (référence 1.600.A01.1T8).(ci-après dénommé « **produit cadeau** »).

Le produit cadeau est envoyé exclusivement à des adresses de livraison en Suisse. Si le produit cadeau ne peut pas être envoyé à l'adresse de livraison postale indiquée ou si l'adresse de livraison se trouve en dehors de la Suisse, Bosch n'a aucune obligation de procéder à des recherches ou à des tentatives de livraison supplémentaires et le droit au produit ne s'applique pas. Bosch prend en charge les frais d'expédition du produit cadeau.

- (c) En cas de survenue de circonstances non imputables à Bosch, le participant concerné accepte un produit de remplacement approprié en lieu et place du produit cadeau.
- (d) Si le produit cadeau ne peut pas être envoyé à l'adresse de livraison postale indiquée ou si l'adresse de livraison se trouve en dehors de la Suisse, Bosch n'a aucune obligation de procéder à des recherches ou à des tentatives de livraison supplémentaires et le droit au produit ne s'applique pas.
- (e) Les échanges, les retraits par le client et les paiements en espèces sont exclus.
- (f) Les envois sont effectués par l'Agence. Le participant donne son accord à Bosch pour que ses données personnelles soient transmises à l'Agence à cette fin.
- (g) Le produit cadeau n'est pas transmissible à un tiers. Il ne donne lieu à aucune compensation en nature.

5. Éligibilité et conditions d'éligibilité

- (1) La promotion s'adresse aussi bien aux consommateurs qu'aux entreprises, et dans tous les cas aux clients finaux. Les entreprises qui achètent les produits en promotion en vue de les revendre sont exclues de l'offre promotionnelle. Pour les besoins des présentes conditions de participation, un « consommateur » désigne toute personne physique qui conclut un acte juridique à des fins qui, pour l'essentiel, ne peuvent être imputées ni à son

activité commerciale ni à son activité professionnelle indépendante, et une « entreprise » désigne une personne physique ou morale ou une société de personnes ayant la capacité juridique qui, lors de la conclusion du contrat, agit dans l'exercice de son activité commerciale ou professionnelle indépendante).

- (2) La participation est limitée à 1 participation maximum par personne.
- (3) Bosch est en droit de procéder à une vérification des participations dupliquées, ce qui implique notamment de vérifier si des adresses e-mail ou des adresses postales ont été fournies plusieurs fois. Les participations multiples indiquant des données d'adresse différentes ou multiples, ainsi que toute autre mesure de manipulation entraînent l'exclusion immédiate du participant de la promotion.
- (4) Il est interdit de participer en utilisant une fausse identité ou l'identité d'un tiers. Aucune participation automatisée (par exemple via des services de participation et d'inscription) n'est autorisée. La tricherie par piratage de site web, l'utilisation de logiciels d'automatisation, l'exploitation de bugs logiciels, etc. entraîne l'exclusion du participant.
- (5) Cette promotion n'est pas cumulable avec d'autres promotions et remises du groupe Bosch, notamment de Robert Bosch AG.
- (6) En cas d'annulation ou de résiliation du contrat de vente, vous n'êtes pas autorisé à participer à la promotion. En cas de retour du produit promotionnel, le produit cadeau doit être remboursé à Bosch si la distribution du produit cadeau a déjà eu lieu. La demande de remboursement est légalement exécutoire.

6. Contact

Pour toute question, commentaire ou réclamation au sujet de cette promotion, veuillez contacter Robert Bosch AG, Widistrasse 9, 4528 Zuchwil, Suisse, (<https://www.bosch-diy.com/ch/de/service/kontaktformular>), en indiquant en objet : « Promotion 18V ».

7. Exclusion de responsabilité

- (1) Conformément aux dispositions légales, Bosch est responsable (i) en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave, (ii) conformément aux réglementations des lois applicables en matière de responsabilité du fait des produits, (iii) dans la mesure d'une garantie assumée par le fournisseur, ainsi que (iv) en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé d'une personne.
- (2) Pour les dommages matériels et financiers résultant d'une négligence, Bosch est uniquement responsable en cas de violation d'une obligation contractuelle essentielle, cependant limitée dans son montant aux dommages prévisibles et typiques du contrat au moment de la conclusion du contrat ; les obligations contractuelles essentielles sont celles dont l'exécution caractérise le contrat et sur lesquelles le client peut compter.
- (3) Les limitations de responsabilité susmentionnées s'appliquent également en cas de faute d'un représentant auxiliaire de Bosch, ainsi qu'à la responsabilité personnelle des collaborateurs, des représentants et des organes de Bosch, ainsi qu'aux droits au remboursement des dépenses.
- (4) En participant à la promotion, le participant dégage Facebook et Instagram de toute

responsabilité.

8. Protection des données

Les informations relatives à la protection des données dans le cadre de cette promotion se trouvent à la suite des présentes conditions de participation.

9. Divers

- (1) Chaque participant est responsable de l'imposition éventuelle des produits cadeaux.
- (2) Bosch se réserve le droit de modifier ces conditions à tout moment. Lorsque vous participez à une promotion de Bosch, les conditions de participation applicables sont celles qui sont disponibles à ce moment-là à l'adresse suivante www.bosch-diy.com/deals. Par conséquent, dans votre propre intérêt, veuillez toujours vérifier les conditions de participation avant de confirmer l'offre.
- (3) Aucune disposition particulière des présentes conditions de participation reconnue caduque ou incomplète ne saurait affecter la validité des dispositions restantes.
- (4) Bosch se réserve le droit de mettre fin à la promotion ou de la suspendre temporairement pour une raison valable. C'est notamment le cas lorsque la bonne exécution de la promotion ne peut plus être garantie pour des raisons juridiques ou matérielles.
- (5) La relation contractuelle entre Bosch et vous est régie par le droit suisse, à l'exclusion du conflit de lois, en particulier la loi fédérale relative au droit international privé. En tant que consommateur dans votre cas, ce choix de loi ne s'applique que dans la mesure où la protection accordée par les dispositions impératives de la loi de l'État dans lequel vous résidez habituellement s'appliquent (principe du traitement préférentiel). La validité de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) est exclue.
- (6) Sous réserve de dispositions légales impératives divergentes, le tribunal de Zuchwil (Suisse) est le seul compétent pour les actions en justice de quelque nature que ce soit. Toute action en justice intentée par Bosch à votre encontre doit se tenir soit à Zuchwil (Suisse), soit au siège social de votre entreprise ou à votre domicile, soit à toute autre autorité compétente selon les dispositions légales.

Version : 11/03/2025

Protection des données pour la « Promotion 18V »

Robert Bosch AG (ci-après « Bosch » ou « nous ») se réjouit de l'intérêt que vous portez à notre entreprise et à nos produits. La protection de votre vie privée lors du traitement des données personnelles ainsi que la sécurité de toutes les données commerciales sont pour nous une priorité que nous prenons en compte dans tous nos processus commerciaux. Par les présentes informations sur la protection des données, nous vous expliquons comment nous traitons vos données personnelles lorsque vous participez à notre promotion Batterie 18V gratuite.

1. Responsable du traitement

Bosch est responsable du traitement de vos données à caractère personnel, à l'exclusion des exceptions indiquées dans la présente Politique de protection des données. Nos données de contact sont les suivantes :

Robert Bosch AG
Widistrasse 9
4528 Zuchwil, Suisse
PT-HGSCH.Postfach2@bosch.com

2. Catégories de données utilisées

Dans le cadre de cette promotion, les données personnelles suivantes sont traitées :

- Nom, prénom
- Adresse e-mail
- Adresse de livraison de la batterie

3. Finalités du traitement et bases légales

Nous et les prestataires mandatés par nos soins utilisons vos données personnelles aux fins de traitement suivantes :

- Organisation de la promotion et envoi de la batterie gratuite
Notre intérêt prépondérant pour le but de preuve du tirage au sort des prix principaux (art. 31 ss LPD) constitue la base juridique de ce traitement.

4. Nécessité de la mise à disposition

La mise à disposition des données personnelles est nécessaire pour la participation à la promotion. Le fait de ne pas les fournir peut entraîner la non-participation.

5. Enfants

Cette promotion ne s'adresse pas aux mineurs de moins de 16 ans.

6. Transmission des données

Les données des participants sont uniquement traitées par Bosch et, le cas échéant, par des prestataires de services sélectionnés avec soin et engagés par contrat pour la réalisation de la promotion et l'envoi de la batterie gratuite. Les prestataires peuvent également être d'autres sociétés du groupe Bosch. Veuillez noter qu'en aimant et en commentant des publications sur les plateformes du groupe Meta (par exemple, Facebook, Instagram), l'exploitant de la plateforme concernée obtient un accès à vos données. L'exploitant de la plateforme est lui-même responsable de la protection des données.

Nous n'avons aucune influence sur les destinataires auxquels Facebook ou Instagram transmettent vos données. Les destinataires des données peuvent également se trouver dans des pays tiers qui offrent éventuellement un niveau de protection des données inférieur à celui de l'UE et où les droits des personnes concernées sont inexistantes ou ne peuvent pas être exercés. Le traitement des données par le groupe Meta est régi par ses informations sur la protection des données disponibles à l'adresse https://de-de.facebook.com/privacy/policy/?entry_point=data_policy_redirect&entry=0. Meta n'a aucun lien avec cette promotion. Bosch est le seul responsable du traitement des données dans le cadre de la promotion.

7. Durée de l'enregistrement

Les données des participants sont supprimées 30 jours après l'envoi des batteries, sauf si une obligation légale s'oppose à la suppression.

8. Droits des utilisateurs

Pour faire valoir vos droits, veuillez utiliser les informations de la section « Contact ». Veuillez vous assurer que nous pourrions clairement vous identifier.

Vous disposez d'un droit d'information sur l'utilisation de vos données, ainsi que d'un droit de rectification, d'un droit de suppression, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, et d'un droit à la portabilité des données. Dans la mesure où vous nous avez fourni une déclaration de consentement au traitement de vos données, vous pouvez révoquer votre consentement à tout moment, avec effet immédiat.

9. Droit de réclamation auprès des autorités de surveillance

Vous êtes en droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de surveillance de la protection des données. Vous pouvez pour cela vous adresser à l'autorité de surveillance de la protection des données responsable de votre lieu d'habitation ou de votre canton, ou à l'autorité de surveillance de la protection des données dont nous dépendons. À savoir :

Eidgenössischer Datenschutz- und Öffentlichkeitsbeauftragter
Feldeggweg 1
3003 Berne, Suisse
Téléphone : +41 58 462 43 95

10. Contact

Si vous souhaitez nous contacter, vous pouvez nous joindre à l'adresse indiquée dans le paragraphe « Responsable de traitement ».

Pour faire valoir vos droits ou signaler tout incident relatif à la protection des données, utilisez le lien suivant : <https://www.bkms-system.net/bosch-datenschutz>

Pour toute suggestion ou réclamation relative au traitement des données personnelles, nous recommandons de vous adresser à notre délégué à la protection des données :

Délégué à la protection des données
Abteilung Informationssicherheit und Datenschutz Bosch-Gruppe (C/ISP) Postfach 30 02 20
70442 Stuttgart
ALLEMAGNE

ou

mailto: DPO@bosch.com

Version : 12/03/2025